



l'indépendance
au service des personnels

21 bis rue A. Orillard - 86000 POITIERS
Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85
snudifo86@gmail.com snudifo86.org

SNUDI-FO86 - Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs, professeurs des écoles
et AESH des Ecoles Publiques Force Ouvrière –
Syndicat départemental de la Vienne

Poitiers, le 10 décembre 2021

Objet : passage à 4 jours sur les écoles de la Vienne

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Les demandes de modifications de l'organisation du temps scolaire (POTS) devant être transmises à la DSDEN de préférence avant le 31 janvier 2022, avant une éventuelle discussion en Conseil(s) d'Ecole(s), avant une éventuelle proposition de votre part concernant votre commune, nous souhaitons vous interpeller sur cette question fondamentale et vous exposer les arguments avancés par une grande majorité de nos collègues pour le passage à une organisation sur 4 jours.

Comme vous le savez peut-être, l'unanimité des Conseils d'Ecoles de Châtelleraut vient d'approuver le passage à 4 jours proposé par la municipalité pour la rentrée 2022. Les enseignants, et les parents d'élève de Châtelleraut ont donc majoritairement approuvé cette modification de l'organisation du temps scolaire, qu'ils sollicitent depuis de nombreuses années et que notre syndicat a porté à tous les niveaux.

Depuis l'adoption du décret Blanquer de 2017 sur les rythmes scolaires, 97% des communes du pays sont ainsi passées ou repassées à une organisation du temps scolaire de 4 jours sur 36 semaines.

Il serait déraisonnable de penser qu'une telle proportion d'écoles ait pris cette décision contre l'intérêt des enfants.

Après expérimentation des 4 jours et demi, les enseignants déchantent : les bénéfices attendus de cette organisation pourtant contraignante n'ont jamais été au rendez-vous. Les évaluations nationales montrent que 4 jours ou 4,5 jours n'ont aucune incidence sur la réussite des élèves.

Les 4 jours et demi imposés partout entre 2013 et 2015 n'ont jamais fait l'unanimité et réunissent désormais une majorité d'enseignants pour une organisation à 4 jours. Partout dans le département, comme à Châtelleraut, la question du passage à 4 jours se pose.

Pour les enseignants, il s'agit de retrouver une meilleure organisation de la semaine dans l'intérêt de leur enseignement aux élèves : meilleure concertation en équipe, ou formation lors des animations pédagogiques, sur un temps dédié, le mercredi matin.

Avec le système actuel, les réunions des personnels et autres formations se tiennent par bribes, le soir, après la journée de classe. Cela au détriment de la préparation des cours du jour suivant, sans laisser le temps nécessaire avant d'enchaîner une nouvelle journée de classe le lendemain.

Enormément de collègues nous font savoir que les après-midis de classe à 4 jours et demi sont trop courts :

- En maternelle, à 4 jours et demi, les apprentissages de l'après-midi sont réduits à peau de chagrin et très souvent même, ne se réduisent plus qu'au temps de sieste.
- En élémentaire, à 4 jours et demi, les séances de l'après-midi, d'histoire, de géographie, de sciences, d'enseignement artistique, d'éducation physique et sportive sont amputées. L'école ne peut pas se résumer au « tout français et maths » : sa vocation est aussi de

transmettre et nourrir une culture générale commune. C'est la richesse de l'Ecole Publique. En outre, ce sont souvent ces disciplines qui permettent de raccrocher les élèves en difficulté.

Les 4 jours et demi entraînent également une fatigue accumulée et préoccupante, qui se fait sentir au fur et à mesure des années expérimentées à 4,5 jours sur le terrain, et qui ne fait qu'accroître le problème du remplacement qui touche régulièrement toutes les écoles. Conséquence, la Vienne, un des derniers départements de France à rester encore majoritairement à 4,5 jours est aujourd'hui celui qui connaît le plus fort taux d'arrêts maladie, et de demandes d'exercice à temps partiel. Le recrutement humain n'étant pas à la hauteur des besoins, trop souvent les collègues ne sont pas remplacés, et les élèves sont répartis et brassés dans les classes, en dépit des risques sanitaires et de l'accroissement de la fatigue des professeurs.

La crise sanitaire a encore exacerbé les problèmes posés par la semaine de 4,5 jours. Les élèves pâtissent de cet épuisement de leur enseignant. Sans compter, dans certaines écoles, l'absentéisme élevé d'enfants qui ne se rendent pas à l'école les mercredis matin. Les élèves eux-mêmes, accumulent aussi beaucoup de fatigue, car si le temps passé en classe reste le même quel que soit le rythme scolaire choisi, les temps périscolaires sont nettement plus longs.

Le mercredi sans école permet aux élèves de se reposer, soit chez eux, soit en se ressourçant grâce à d'autres types d'activités. Les acteurs associatifs le disent : partout où se sont mis en place les 4 jours avec les mercredis libérés c'est l'opportunité de proposer aux enfants l'accès à de nombreuses activités de centre de loisirs, la possibilité de mener sur les territoires des projets culturels et sportifs plus ambitieux.

Le mercredi sans école c'est pour les enfants la possibilité de sortir d'une vie en collectivité exclusivement scolaire et à rallonge. Le mercredi libéré c'est une coupure pour les élèves : un jour où on ne voit pas le maître ou la maîtresse, c'est l'occasion de voir d'autres adultes, avoir une autre relation à l'adulte, ne pas être élève, être avec un autre groupe d'enfants que celui de sa classe.

Nos collègues passés à 4 jours en témoignent : les élèves sont moins fatigués les jeudis et vendredis, la coupure du mercredi, quel que soit le moyen de garde, est bénéfique. Enfin 4 jours c'est la possibilité d'améliorer le climat scolaire, mis à mal malheureusement dans de nombreuses écoles.

Le gouvernement propose un dispositif d'aides financières aux communes qui passeraient à 4 jours. Il s'agit du «PLAN MERCREDI», en lien avec la CAF, et pour lequel vous trouverez toutes les informations utiles en cliquant sur le lien suivant : <http://planmercredi.education.gouv.fr/>

Madame le Maire, Monsieur le Maire, il nous a semblé plus qu'important de vous présenter ces éléments qui vous permettront, nous n'en doutons pas, d'accueillir toute demande des équipes enseignantes de votre commune à revenir à la semaine à 4 jours avec une analyse plus éclairée des enjeux sous-jacents, ouvrant de fait la voie d'un dialogue social honorant la prise en compte des professionnels du terrain que sont les enseignants.

Restant entièrement disponibles pour vous répondre ou échanger avec vous, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre parfaite considération.



Fabien Vasselin
Secrétaire départemental